

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : PROGRAMME DES PETITES VILLES DE DEMAIN : CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS RELATIVE AU PROLONGEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJET (4.2)

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 28

Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **20 janvier 2023**

Date d'affichage de la convocation : **20 janvier 2023**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, CETTIER, DA SILVA DIAMANTINO, HUSSON, VUILLIOT, GIET, LUZZI, GARNIER-SIMON et Messieurs ROBBEZ, SIGAUD, MOLINAS, PELLETIER, MAZET, VAN VAEREMBERG, LEVITRE, DUVILLARD, JUILLARD, DUBOUT, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à M. VAN VAEREMBERG,

Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme HUSSON,

Mme MARTINOD donne pouvoir à M. DUNAND,

M. CADOUX donne pouvoir à M. SIGAUD,

M. DANGUY donne pouvoir à M. ROBBEZ.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 2021_018_DEL en date du 1^{er} mars 2021 approuvant l'adhésion de la Ville de Gex au programme des Petites Villes de Demain(PVD),

VU la convention d'adhésion au programme des Petites Villes de Demain signée le 1^{er} juillet 2021 entre l'Etat, la communauté d'agglomération du Pays de Gex ainsi que les villes de Divonne-les-Bains et Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2021_095_DEL en date du 6 septembre 2021 approuvant la convention de financement à passer avec la Ville de Divonne-les-Bains pour le poste mutualisé de chef de projet Petites Villes de Demain,

VU la délibération du conseil municipal n° 2022_129_DEL en date du 12 décembre 2022 approuvant la convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT),

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger la présence d'un chef de projet PVD chargé de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du plan d'action opérationnel pour les trois années à venir,

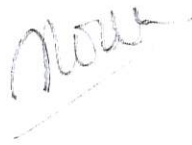
CONSIDÉRANT le projet de convention de financement à passer avec la Ville de Divonne-les-Bains pour déterminer les modalités de financement de ce poste mutualisé,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de financement susmentionné,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

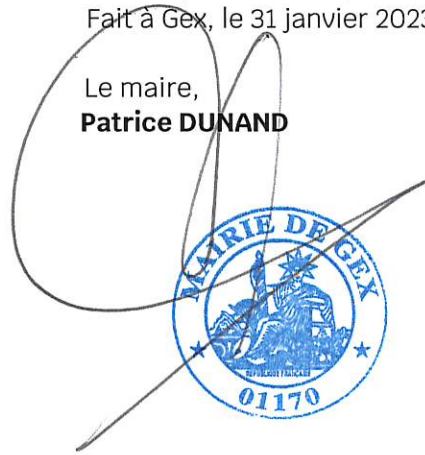

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 31 janvier 2023.

Le maire,
Patrice DUNAND

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 02 février 2023 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 02 février 2023.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le



ID : 001-210101739-20230131-2023_005_DEL-DE